

25 mar 2022 -19:58

Appartient à [Conseil des ministres du 25 mars 2022](#)

Dispositions financières diverses

Sur proposition du ministre des Finances Vincent Van Peteghem, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi portant des dispositions financières diverses.

L'avant-projet de loi vise à régler un certain nombre de matières qui sont de la compétence de la Banque nationale de Belgique, de la FSMA, ainsi que de l'Administration générale de la Trésorerie du SPF Finances.

L'avant-projet est transmis pour avis au Conseil d'Etat.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Vincent Van Peteghem, Vice-Premier ministre et ministre des Finances, chargé de la Coordination de la lutte contre la fraude

Rue de la Loi, 12

1000 Bruxelles

Belgique

<https://vanpeteghem.belgium.be>

Miet Deckers

Porte-parole

+32 475 76 65 26

miet.deckers@vincent.minfin.be